

Décision

Générale

colonial

Décision n° 45-341-1925 permission.

n° 45-341-1925

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 341 du 30/04/1925

Date de publication
22 avril 1925

Date du numéro
30 avril 1925

TEXTE INTÉGRAL

une permission de quinze jours est accordée à l'agent indigène des douanes Robleh Ali.